

Bruxelles le 16 août 1921.

5-39 8/193

Monsieur le Major,

Nous avons reçu il y a quelques jours la visite d'un délégué porteur de renseignements concernant les 2 tableaux : il s'agirait d'un "Breughel" et d'un "Delacroix" ce qui exclut toute possibilité de provenance du Musée Wiertz aucun tableau n'a disparu du Musée Royal des Beaux-Arts, dans son ensemble pendant la guerre. Toutefois nous sommes à votre disposition pour aider à rechercher l'origine de ces deux tableaux en Belgique; à défaut des œuvres elles mêmes qui pourraient être déposées ici aux fins d'enquête, voulez-vous au moins nous en faire parvenir les photographies.

Agréer, Monsieur le Major, l'assurance de mes sentiments très distingués.

Le Conservateur-Adjoint,

Monsieur le Major de Lamoy

2° CH. à Ch. Aix-la-Chapelle.

Aix-la-Chapelle, le 11 Août 1922.

Au Conservateur du musée Wirtz,

J'ai l'honneur de vous faire connaître qu'un rhénan de ma connaissance vient de me signaler que deux tableaux enlevés au musée Wirtz pendant la guerre pourraient être retrouvés.

Ces tableaux ont été récemment acquis par un amateur qui, ayant reconnu leur provenance après l'achat, consentirait volontiers à se faire connaître et à les restituer ~~si elle~~ était désintéressé par le remboursement de la modique somme de 20 à 30.000 Marks (12 à 15.000 frs) que ces tableaux lui ont coûté.

Pour ma part je pense qu'il y aurait lieu d'accepter cette transaction et d'exiger ensuite de l'Allemagne un dédommagement complet pour frais et débours.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur, mes salutations distinguées.

Le Major d'Etat-Major,



Le 11 Août 1922
Aix-la-Chapelle

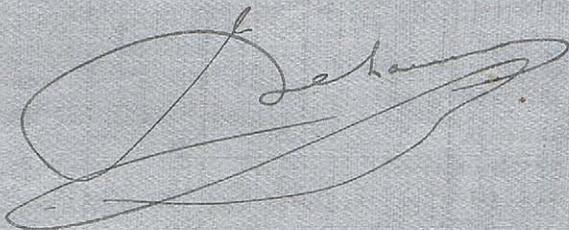
12. Quant et

Monsieur,

Comme suite à ma lettre
de hier, j'ai l'honneur de vous
envoyer copie des documents sur
lesquels elle est basée.

D'après ce que j'apprends,
la police de Bruxelles (police judiciaire)
aurait été saisie de l'affaire -

Veuillez agréer je vous prie,
mes salutations distinguées



*à classer
paris-mine*

Copie

ESTIMATION

Les tableaux soumis :

1°) Jan Breughel est un vieux tableau de l'école d'anvers, ayant souffert un peu par le nettoyage dont le patinage est légèrement rehaussé par la couleur.

À Anvers ce maître se payait 20 à 30.000 frs.

2°) Eugène Delacroix, école française est une étude authentique sur toile. Cette étude est de tons tout à fait extraordinaire et exécutée avec une technique de maître. L'Amérique la France et l'Angleterre sont les pays, où des prix énormes sont payés pour ce maître, et en des circonstances normales il serait bien atteint pour un Delacroix, la somme de 40 à 50 mille francs. La mention (au bas à droite) est de main incompétente.

Théodor Holz
expert de tableaux

Cologne, le 5 aout 1920.

Cologne, le 20 Juli 1921.

Cher Monsieur Smeets

Je vous prie de me donner conseil et de me soutenir dans l'affaire ci-dessous dépeinte.

Au mois de juillet 1920 un certain Schumacher, marchand d'objets d'art vint chez moi et me demanda de lui vendre deux tableaux de maitres anciens, sur lesquels il avait pris un acompte en grande partie remboursé chez Masch et Cie. D'après les renseignements de l'agence, en général sérieuse de la ville de Cologne, Max Hellen, Vogelstr. 33 on devait considérer, que ces tableaux avaient été achetés réellement. Une copie de l'estimation des tableaux par un expert d'art à moi recommandé, Théodor Holz accompagne la présente.

Il s'agit 1°) Un paysage d'hiver de Jan Van Breughel

2°) une étude du Rapt des Sabines de Delacroix

Les images ne furent pas reprises chez moi, et je les vendis pour cette raison en décembre 1920 à une connaissance, soit pour 30.000 MKs comptant et 30.000 Mk de chèques, puisque je n'ai rien à voir autrement avec des tableaux et que je voulais me débarrasser de cette affaire.

Mon collègue revint maintenant hier ici et me fit part de ce que à son avis par ses connaissances dans les affaires ces tableaux provenaient du Musée Wirtz, d'où je devais conclure qu'ils avaient été réquisitionnés et transportés en Allemagne par des militaires allemands qui comme connu furent la plupart des voleurs "verkaptte" du "Feldwebel" ou "Feldmarschall". M'adresser à notre "beau" gouvernement me défendait mon "Respect" pour lui. Je suis, comme vous savez, rhénan pur, auquel les grands parents inculquèrent déjà la haine du prussianisme. Avant la guerre mondiale je soutins la lutte contre le prussianisme dans la presse et en justice. Un conseil de guerre de Cologne m'a même puni

en 1918 pour démonstration anti-allemande, parce que j'avais soutenu, que la France, la Belgique et l'Angleterre étaient à un échelon de culture plus élevé que la Prusse-Allemagne. Naturellement le point de vue de devenir propagandiste pour un Etat Rhénan indépendant m'y avait amené, je désirerais pour cela avoir dans cette affaire une solution de façon civilisée.

Je soumetts la façon suivante, que le propriétaire réel, rentre en possession des tableaux et que mon collègue il soit déboursé les 60000 Mk ainsi que ses frais pour voyages aussi bien que pour expertises d'un montant d'environ 5 à 10000Mk que cependant le gouvernement belge recoive la valeur de réparation complète de l'Empire allemand et que la différence soit attribuée à un fonds pour l'instauration d'une république rhénane neutre. Nous ne pourrions arriver à une solution avec l'Empire que après des difficultés et des chicanes inouïes, car "Regiererei et Juristerei" sont toujours aussi mauvais en Prusse-Allemagne, qu'avant la guerre.

Les Allemands de l'étranger ayant droit à l'indemnisation savent en parler.

Je serais heureux si de cette façon vous pourriez servir la justice et la liberté rhénane !

Avec salutations de vieux rhénan
votre

(s) Karl Fuchs
marchand et littérateur
Brabanterstr. 5

1 annexe.